

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

11 septembre 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 11 septembre 2017, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Le directeur général, Gaétan Perron, et Annie-Claude Turgeon, directrice générale adjointe ainsi que l'agente de développement, Nadja Guay sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20h02.

1.1 Assermentation de Annie-Claude Turgeon

Annie-Claude Turgeon lit son assermentation en tant que Directrice générale devant les membres de l'assemblée. Elle la signe ainsi que le maire, Yann Vallières en guise d'authentification.

2017-09-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par *Pierre Bouin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-09-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'AOÛT 2017

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU que le procès-verbal du 7 août 2017, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu et qu'il soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen s'informe sur les types de plastiques agricoles récupérables. Le maire s'engage à vérifier auprès de Valoris et d'informer les citoyens.

Un autre citoyen demande un suivi des documents d'attestation de son champs d'épuration. Une copie lui sera fournie.

Un autre citoyen demande si les tests de percolation fait antérieurement sont encore valables et valides en plus d'avoir des questions sur le financement offert par la ville (montant, taux intérêts) concernant ceux-ci.

Un autre citoyen demande des informations sur les candidats qui seront de retour pour les élections de novembre.

Un citoyen demande si des élus seront présents au colloque de la FQM à la fin du mois. Le maire, ainsi que le conseiller Pierre Blouin y assisteront.

5. DEMANDES DE CITOYENS

5.1 Ministère de la santé

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) invite les municipalités à participer

à un appel de propositions de projets dans le cadre d'un programme d'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA).

Le conseil décide de ne pas aller de l'avant car il ne considère pas avoir de problème important dans la région.

5.2 Lancement site internet Journal HSF

Le journal du HSF invite les élus au lancement de leur nouveau site internet le 19 septembre de 17h30 à 19h30, à la salle des maires 85, rue du Parc à Cookshire.

Le maire confirme sa présence à l'évènement.

5.3 Ville de Cookshire-Eaton

2017-09-03

CONSIDÉRANT QUE l'activité « Portes ouvertes » organisées par la Ville de Cookshire-Eaton ne cadre pas avec nos objectifs de développement économique;

Il est proposé par **Pierre Bouin**

ET RÉSOLU de ne plus participer à l'activité « Portes ouvertes » de la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE

5.4 Moisson HSF

2017-09-04

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'accorder une aide financière de 200\$ à l'organisme Moisson Haut-Saint-François, pour lui permettre de continuer le dépannage alimentaire sur notre territoire.

ADOPTÉEⁱ

5.5 Centraide Estrie

2017-09-05

CONSIDÉRANT QUE l'organisme vient en aide à plusieurs organismes de la municipalité, tel que la maison des jeunes ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'accorder une aide financière de 50\$ à l'organisme Centraide Estrie, pour lui permettre de continuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur notre territoire.

ADOPTÉEⁱⁱ

5.6 Comité de Friperie

Pierre Blouin se retire de la discussion.

Le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

6. RAPPORT DU MAIRE

Durant le mois d'août, le maire a eu des rencontres téléphoniques pour les fosses septiques avec des citoyens. Le 16, il est allé à la réunion du conseil de la MRC. Le 17, il est allé pour un retour sur les enjeux du HSF. Le 18, il était présent à l'ouverture des soumissions. Le 4, il est allé constater le problème de poussière sur le 9^e rang suite à des plaintes de citoyens. Le 7, il a participé à la réunion de Valoris. Le 8, il a rencontré un citoyen ayant une fosse septique problématique. Le 11, il a participé à une rencontre de Valoris en plus d'une rencontre avec le Caucus Estrien concernant la reconnaissance de Valoris.

6.1 Représentations

Le conseiller Marc Bégin a participé aux activités du secteur de St-Mathias, soit le méchoui indien et l'activité des Flèches filantes.

La conseillère Julie Pouliot a participé au Tournoi de Balle molle El-Toon à titre de bénévole.

Le conseiller Pierre Blouin a participé au Tournoi de Balle molle El-Toon à titre de bénévole en plus d'être présent à l'ouverture des soumissions du 18 juillet 2017.

Les autres conseillers n'ont pas eu de représentation durant le mois d'août.

6.2 Développement social et économique

Le conseil souhaite la bienvenue à l'agente de développement nouvellement en poste, Nadja Guay.

6.3 MRC PGMR

La MRC informe la municipalité de l'adoption du règlement numéro 454-17 édictant le plan de gestion des matières résiduelles révisé et de son entrée en vigueur en date du 16 août 2016.

6.4 PEARRL - Dépenses entretien hivernal

2017-09-06

ATTENDU QUE le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PEARRL) a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1^{er} avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

ATTENDU QUE le volet principal du PEARRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveau 1 et 2 transférées ainsi que de route locale de même niveau gérées par les municipalités avant le 1^{er} avril 1993;

ATTENDU QUE les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes.

ATTENDU QUE les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont la sécurité, la chaussé, le drainage ainsi que les abords des routes. Les dépenses d'investissement dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes, c'est-à-dire l'achat de véhicules (camionnettes, camion, etc.) et l'achat de machineries et équipements (tracteurs, appareils, machines, etc.);

ATTENDU QUE depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissible au PEARRL;

ATTENDU QUE le volet principal du PEARRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveau 1 et 2;

ATTENDU QUE les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux et qu'elles devraient être incluses dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PEARRL;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU que la ville de St-Isidore-de-Clifton autorise Annie-Claude Turgeon à formuler une demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition des comptes du PEARRL.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

6.5 Sécurité Chemin Auckland

Nous recevrons sous peu une lettre du sous-ministre aux Transports indiquant qu'ils sont favorables au projet, avec quelques modifications.

7. RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

7.1 Administration

Le directeur général commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 août 2017.

7.1.1 Banque d'heures Infotech

2017-09-07

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures incluse dans le contrat de service initiale est épuisée ;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'acheter une banque de 14 heures d'assistance technique supplémentaire pour le logiciel Sygem d'Infotech, au coût de 1 050 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE^{iv}

7.1.2 Sécurité informatique – Tech-Nic Réseau Conseil

2017-09-08

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire souscrire à une assurance contre les cyber-attaques à prix abordable ;

CONSIDÉRANT QUE certains équipements doivent être mis à jours afin de limiter la vulnérabilité des systèmes informatique de la municipalité ;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'autoriser Gaétan Perron d'aller de l'avant avec la première phase de la proposition de Tech-Nic, soit d'équiper la municipalité d'antennes lui permettant d'établir des liens sécurisés sans fil longue distance entre divers bâtiments tel que le garage municipal.

ADOPTÉE

7.1.3 Entente conseil juridique

2017-09-09

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018

ADOPTÉE^v

7.2 Sécurité publique

Le conseiller Pierre Blouin commente les activités des pompiers en août. La pratique du mois était à Malvina. Treize pompiers étaient présents. Il n'y a eu aucune sortie de la part des pompiers ce mois-ci.

Une demande a été faite par St-Malo pour une éventuelle pratique de "Brûlage de maison". Gaétan Perron explique le règlement sur les tarifs de ce type de service offert par la municipalité. Les membres ne sont pas en faveur de la modification du règlement. Le maire se propose pour contacter les gens concernés à St-Malo et faire état de la situation aux conseillers par la suite.

7.2.1 Entente Croix Rouge

2017-09-10

CONSIDÉRANT l'entente de services aux sinistré avec la Croix-Rouge renouvelé en octobre 2016 ;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de procéder au paiement de la contribution pour 2017-2018 au montant de 160\$.

ADOPTÉE^{vi}

7.2.2 Aide financière SUMI

2017-09-11

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU d'autoriser Gaétan Perron à faire une demande de subvention auprès du Ministère de la Sécurité Publique afin d'équiper le service incendie de la municipalité d'équipement pour effectuer des interventions hors route et de remettre cette demande à la MRC avant le 30 septembre.

ADOPTÉE^{vii}

7.3 VOIRIE

Le directeur général informe le conseil des investissements à faire dans les prochains mois en voirie.

7.3.1 Abrasifs pour entretien d'hiver des routes

2017-09-12

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions reçues le 6 septembre 2017 pour l'appel d'offres d'abrasifs pour l'entretien d'hiver 2017:

Gaétan Perron et Annie-Claude Turgeon étaient présents lors de l'ouverture des soumissionnaires.

Soumissionnaires	Prix tonnes			KM	Meilleur prix Total pour 2000 T
	Sans transport	Transport voirie	Transport fournisseur		
Ferme Labranche et Frères	5,35 \$	7,12 \$	8,50 \$	7,1	15 617,90 \$
Gravière Bouchard	4,20 \$	10,71 \$	12,00 \$	28,8	21 417,60 \$
Gravière de l'Estrie	4,10 \$	10,00 \$	9,45 \$	26,1	19 997,20 \$

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat de fourniture de 2000 tonnes de sable à la Ferme Labranche et Frères tel que présenté.

ADOPTÉE^{viii}

7.3.2 Sel de déglacage

2017-09-13

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU de procéder à l'achat de 100 tonnes de sel de déglacage à la compagnie Sel Warwick à 96.50 \$ la tonnes avant taxes.

ADOPTÉE^{ix}

7.3.3 Résultats équipement de déneigement

2017-09-14

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions reçues le 18 août 2017 pour l'appel d'offres pour équipements de déneigement :

Bibiane Leclerc, Émy Chrétien, Yann Vallières et Pierre Blouin étaient présents.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Ressorts Charland	38 200,00 \$
Ressorts Désiel	40 782,00 \$
Équipement lourds Papineau Inc.	26 999,22 \$
Service d'équipement GD	- \$

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat d'achat de l'Équipement à Équipement lourds Papineau Inc. tel que présenté.

ADOPTÉE^x

7.3.4 Résultats financement crédit-bail

2017-09-15

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions reçues le 18 août 2017 pour l'appel d'offres pour le financement crédit-bail :

Bibiane Leclerc, Émy Chrétien, Yann Vallières et Pierre Blouin étaient présents.

Soumissionnaires	Prix incluant les taxes
Services financiers REXCAP	251 517,55 \$
HSBC	250 661,83 \$
Groupe Financier Serval	- \$

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat de financement Crédit-bail à HSBC tel que présenté.

ADOPTÉE

7.3.5 Abat-poussière 9^e rang

2017-09-16

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'appliquer une couche d'abat-poussière supplémentaire dans le secteur du 9^e rang au coût de 6 500\$ (avant taxes) en date du 12 septembre 2017.

ADOPTÉE^{xi}

7.4 Environnement

7.4.1 Inspections installations septiques

2017-09-17

CONSIDÉRANT l'offre de services n° AEH-365-1A17 présenté par Avizo Experts-Conseils, pour effectuer la vérification de conformité des installations septiques sur notre territoire;

Il proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de mandater la firme Avizo Expert conseil pour effectuer la vérification de conformité de 89 installations septiques datant de plus de 15 ans, pour un montant unitaire de 225 \$ (avant taxes).

ADOPTÉE

7.4.2 Analyse d'eau AGAT

2017-09-18

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de reconduire le partenariat avec AGAT Laboratoire pour les analyses d'eau

selon la soumission reçue en date du 17 août 2017 et valide jusqu'au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE^{xii}

7.4.3 Contrat d'entretien DBO Expert

2017-09-19

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire l'entretien de tout système de traitement des eaux usées avec désinfection par rayonnement ultraviolet installé sur son territoire ou mandater un contractant, en vertu de l'article 3 du règlement 2016-102;

CONSIDÉRANT le contrat d'entretien du système de traitement des eaux usées avec désinfection par rayonnement ultraviolet entre la Municipalité et par la compagnie DBO Expert.

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU de mandater Gaétan Perron à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'entretien du système de traitement des eaux usées avec désinfection par rayonnement ultraviolet avec la compagnie DBO Expert.

ADOPTÉE^{xiii}

7.5 LOISIRS

7.5.1 Ressource loisir

Dominic Provost de la MRC du Haut-St-François informe la municipalité via courriel que la municipalité de Weedon ne renouvellera pas l'entente en loisir qui permettait l'embauche d'une ressource conjointement avec celle-ci.

Gaétan Perron nous informe que le lundi 11 septembre était le dernier jour de travail de Mme Emmanuelle Pelchat.

7.5.2 Adhésion Camping Québec

2017-09-20

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de renouveler l'adhésion du Camping Vert de St-Isidore-de-Clifton en tant que membre de l'association Camping Québec.

ADOPTÉE

7.5.3 Formation Nadja Guay

2017-09-21

Il est proposé par **Julie Pouliot**

ET RÉSOLU de permettre à Nadja Guay de prendre part à la formation "Responsabilité des propriétaires gestionnaires d'équipement récréatifs et sportifs d'extérieurs" du 14 septembre 2017 au coût de 100\$ (taxes en sus) dispensée par la MMQ.

ADOPTÉE

7.6 Regroupement OMH

La MRC du Haut-St-François informe le conseil de sa résolution concernant l'intention de la MRC de déclarer compétence en gestion du logement social ainsi que le plan d'affaire adopté par le conseil de la MRC en date du 21 juin 2017.

8 RÈGLEMENT

8.1 Adoption du règlement R2017-111

2017-09-22

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales se tiendront à l'automne 2017 conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

CONSIDÉRANT QU'à cette fin la Municipalité devra embaucher du personnel électoral et lui verser une rémunération en tenant compte du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élection et de référendums municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire offrir une rémunération visant à favoriser les services de qualité du personnel électoral compte tenu de l'expérience et des compétences exigées dans le domaine électoral;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi et l'avoir lu;

CONSIDÉRANT QUE, en vertu de l'article 445 du code municipal, le secrétaire-trésorier a mentionné, lors de la séance régulière du 8 août 2017, l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement, et que des copies du règlement ont été mis à la disposition du public;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné le 8 août 2017 par **Pierre Blouin**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton accorde la rémunération suivante pour le personnel électoral municipal lors des élections municipales de novembre 2017, à savoir :

ARTICLE 1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Lorsqu'il y a un scrutin, le président d'élection reçoit une rémunération de 357 \$ pour le jour du vote par anticipation et 536 \$ pour le jour du scrutin, pour les fonctions qu'il exerce.

Lorsqu'une liste électorale est dressée et révisée lors de l'élection, le président d'élection reçoit un montant de 536 \$.

Lorsqu'aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà est révisée lors de l'élection, il reçoit un montant de 318 \$

Lorsqu'une liste électorale est dressée, mais n'est pas révisée lors de l'élection, il reçoit 318 \$

Lorsqu'aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà n'est pas révisée lors de l'élection, il reçoit 110 \$

ARTICLE 2 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Le secrétaire d'élection reçoit une rémunération équivalente au trois quarts (3/4) de la rémunération du président d'élection pour les fonctions qu'il exerce.

ARTICLE 3 ADJOINTE AU PRÉSIDENT D'ÉLECTION (S'IL Y A LIEU)

Lorsque requis par le président d'élection, l'adjoint au président d'élection reçoit une rémunération équivalente à la moitié (1/2) de la rémunération du président d'élection pour les fonctions qu'il exerce.

ARTICLE 4 MEMBRE D'UNE COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Tout membre d'une commission de révision de la liste électorale, y compris le secrétaire de cette commission, reçoit une rémunération de 15,75\$ pour chaque heure où il siège. L'agent réviseur pour sa part reçoit une rémunération de 13,50 \$ de l'heure.

ARTICLE 5 SCRUTATEUR

Tout scrutateur reçoit une rémunération de 14,06 \$ de l'heure.

ARTICLE 6 SECRÉTAIRE DE BUREAU DE VOTE

Tout secrétaire de bureau de vote reçoit une rémunération de 13,50 \$ de l'heure.

ARTICLE 7 MEMBRE DE LA TABLE DE VÉRIFICATION

Tout membre de la table de vérification est rémunéré au salaire minimum en vigueur au Québec.

ARTICLE 8 PRÉPOSÉ À L'INFORMATION ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE

Tout préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) reçoit une rémunération de 14,06 \$ de l'heure.

ARTICLE 9 PERSONNEL EN FORMATION

Le personnel électoral en formation reçoit la rémunération établie pour le poste auquel il a été embauché.

ARTICLE 10 CUMUL DE FONCTIONS

Le cumul de fonctions simultanées donne droit seulement à la rémunération la plus élevée. Par exemple, le secrétaire d'élection qui agit à titre de PRIMO lors du vote par anticipation, n'a pas droit à une rémunération supplémentaire à celle prévue à titre de secrétaire d'élection.

ARTICLE 11 REPAS

Le personnel électoral affecté le jour du scrutin et le jour du vote par anticipation n'étant pas autorisé à quitter les lieux de votation, il est convenu que la Municipalité fournisse les repas comme suit:

- Jour du vote par anticipation : repas du soir et breuvages pour la journée, payés par la Municipalité
- Jour du scrutin : repas du midi et du soir et breuvages pour la journée, payés par la Municipalité

ARTICLE 12 ABROGATIONS

Le présent règlement remplace et rend nul et caduque tout règlement concernant ces objets.

ARTICLE 13 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

2017-09-23

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 69 957.78 \$ en référence aux chèques nos 201700546 à 201700631 et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 41 257.57 \$.^{xiv} Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 35 739.66 \$.

ADOPTÉE

2017-09-24

10. CORRESPONDANCE

Il est proposé par *Perry Bell*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

11. DIVERS

Il n'y a aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Un citoyen nous fait part de son inquiétude par rapport à la qualité du bois de chauffage et s'inquiète pour la sécurité publique. Le maire prévient que nous verrons à prévenir les citoyens via le petit journal local en émettant un mémo en ce sens.

2017-09-25

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

De clore la présente séance à 21h15, l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Annie-Claude Turgeon, directrice générale adjointe

- i Résolution expédiée avec le chèque le 15 septembre 2017.
- ii Résolution expédiée avec le chèque le 15 septembre 2017.
- iii Expédiée au Ministère des transports et au Député Ghislain Bolduc.
- iv Résolution expédiée avec le chèque le 15 septembre 2017.
- v Expédiée au cabinet Monty Sylvestre.
- vi Résolution expédiée avec le chèque le 15 septembre 2017.
- vii Expédiée à la MRC du Haut-St-François.
- viii Expédiée à Ferme Labranche et Frères.
- ix Expédiée à Sel Warwick.
- x Expédiée à Équipement Lourds Papineau Inc.
- xi Expédiée à HSBC.
- xii Expédiée à AGAT Laboratoire.
- xiii Expédiée à DBO Expert.
- xiv Chèques postés le 12 septembre 2017.